



ASSOCIATION DE GESTION ET DE REGULATION DES ANIMAUX
DEPREDATEURS ET PREDATEURS DES ALPES MARITIMES
C/O MONSIEUR POSNIC JEAN-PIERRE
76 BOULEVARD PASTEUR
06000 NICE

Nice le 25 juillet 2011

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUILLET 2011

L'an deux mille onze, le 1^{er} juillet à dix huit heures trente,
Les membres de A.G.R.D.P 06 sis :
76 boulevard Pasteur
06000 NICE

Se sont réunis :
Salle de réunion
Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes
38 avenue Saint Augustin
06200 NICE

Sur convocation régulière qui leur a été adressée par Monsieur GUY Blanchard,
Président de l'association.

Il est constaté à l'examen de la feuille de présence, en entrant en séance, que 4
membres du bureau et 9 adhérents sont présents ou représentés.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire est close à dix huit
heures quarante.

M. Guy BLANCHARD
Président

Original signé

M. Jean-Marc DE LA ROCCA
Vice-président
Original signé



ASSOCIATION DE GESTION ET DE REGULATION DES ANIMAUX
DEPREDATEURS ET PREDATEURS DES ALPES-MARITIMES
C/O MONSIEUR POSNIC JEAN-PIERRE
76 BOULEVARD PASTEUR
06000 NICE

Nice le 25 juillet 2011

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} JUILLET 2011 A 18 H 40**

L'an deux mille onze, le 1^{er} juillet à dix huit heures quarante,
Les membres de A.G.R.D.P 06 sis :
76 boulevard Pasteur
06000 NICE

Se sont réunis en assemblée générale ordinaire:
Salle de réunion
Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes
38 avenue Saint Augustin
06200 NICE

Sur convocation régulière qui leur a été adressée par Monsieur GUY Blanchard,
Président de l'association.

Ordre du jour :

- ✓ Renouvellement du Conseil d'Administration et modification des statuts
- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport financier
- ✓ Écureuil ventre rouge
- ✓ Questions diverses

Sont présents :

Guy BLANCHARD, Jean-Marc DE LA ROCCA, Jean-Pierre POSNIC, Joël KOOTSTRA, José FERNANDEZ, Éric CAVALLI, Jean FONTANA, M. ALBALAIN, Thierry CAMUS, Joseph ROCCHIA, Antoine BOVIS

Sont représentés :

2 adhérents

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Nota : Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts : « Pour des raisons pratiques, les fonctions du Conseil d'administration sont confondues avec celles du Bureau; ce dernier n'est donc pas créé ».

Proposition d'un vote à main levée.

Majorité nécessaire : majorité des présents.

Résultat des votes : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé que messieurs Guy BLANCHARD, président, Jean-Marc DE LA ROCCA vice-président et Christian RAFENNE, trésorier sont démissionnaires.

Est candidat au poste de président : Guy BLANCHARD

Résultat des votes : Guy BLANCHARD est élu à l'unanimité.

Est candidat au poste de vice-président : Jean-Marc DE LA ROCCA

Résultat des votes : Jean-Marc DE LA ROCCA est élu vice-président à l'unanimité.

Est candidat au poste de trésorier : Jean-Pierre POSNIC

Résultat des votes : Jean-Pierre POSNIC est élu trésorier à l'unanimité.

Est candidat « membre du Conseil d'Administration » : Antoine BOVIS

Résultat des votes : Antoine BOVIS est élu membre du bureau à l'unanimité.

Après le vote, la composition du nouveau Conseil d'administration est la suivante :

Président : M. Guy BLANCHARD

Vice-président : M. Jean-Marc DE LA ROCCA

Secrétaire : M. Joël KOOTSTRA

Trésorier : M. Jean-Pierre POSNIC

Membre administrateur : M. Paul REQUENA

Membre administrateur : M. Noël MALFATO

Membre administrateur : M. Antoine BOVIS

L'article 10 des statuts de l'association sera modifié en conséquence par un paragraphe : Liste des membres du Conseil d'Administration.

2. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Jean-Marc DE LA ROCCA :

Points abordés :

- ✓ Procès en référé en 2009 gagné, mais jugement en attente sur le fond.
- ✓ Classement des nuisibles 2011-2012.
- ✓ Estimation des dégâts particuliers et professionnels
- ✓ Prédation en milieu naturel
- ✓ Évaluation de la présence significative des populations vulpines par trail cam (Trois zones d'étude Centre, Littorale, Nord)

Résultat des observations

Bilan

3. Rapport financier

Le rapport financier est présenté par Jean-Pierre POSNIC

La situation au 31 décembre 2010 laisse apparaître un solde positif de 1316, 21 €.

4. Écureuil à ventre rouge : espèce invasive

L'écureuil à ventre rouge a envahi le Cap d'Antibes.

Cinq piégeurs sont volontaires pour participer au piégeage de cette espèce invasive.

Les frais afférents à l'achat des pièges et au défraiement seront pris en charge par le Muséum d'Histoire Naturelle. En attente du muséum.

5. Points divers

- ✓ Participation à la formation continue des piégeurs en menant une ou 2 séances de piégeage pratique par an
- ✓ Primes de captures non votées par le CA de la FDC06
- ✓ Difficulté pour l'obtention de subventions du Conseil Général
- ✓ Nombre d'adhérents à améliorer
- ✓ Retour insuffisant des fiche de dégâts
- ✓ Recrutement d'une personne « sérieuse » afin de mener l'étude méthodologique par trail cam dans le Haut pays

6. Évolution des textes sur le classement des nuisibles :

Un Décret

- ✓ Classement national sur proposition des préfets de département et avis d'une commission
- ✓ Texte National attaquant uniquement au Conseil d'état
- ✓ Classement valable et révisable tous les 3 ans

Trois arrêtés : en cours de discussion

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 heures.

M. Guy BLANCHARD
Président
Original signé

M. Jean-Marc DE LA ROCCA
Vice-président
original signé